



Actualités européennes

La protection consulaire des citoyens de l'Union européenne

Lorsqu'on est en difficulté à l'étranger, le consulat ou l'ambassade de son pays est généralement la première porte à laquelle on vient frapper. Mais que faire si son pays ne dispose pas de représentation diplomatique dans le pays en question?



Dans pareil cas, un citoyen de l'Union européenne peut obtenir de l'aide auprès de l'ambassade ou du consulat de n'importe quel autre État membre de l'Union. Il s'agit d'un droit lié à la citoyenneté de l'Union européenne: les États membres doivent fournir aux citoyens des autres États membres ne disposant pas de représentation à l'étranger la même aide que celle qu'ils offrent à leurs propres ressortissants. Ce droit vaut dans tous les pays *non membres* de l'Union.

De nombreux citoyens et agents consulaires de l'Union européenne ignorant encore ce droit, la Commission a adopté des mesures pour mieux informer les Européens et leur permettre d'obtenir de l'aide plus facilement en cas de problème à l'étranger.

Un nouveau site web fournit à présent des informations sur le type d'aide à laquelle les citoyens de l'Union ont droit, ainsi que les coordonnées des ambassades et consulats des États membres dans les pays tiers. Il contient également, pour chacun de ces pays, des conseils de voyage officiels prodigués par les États membres de l'Union européenne.

L'année prochaine, la Commission proposera de nouvelles mesures destinées à renforcer le droit des Européens à solliciter et recevoir une telle aide. Elles contribueront aussi à améliorer les services que les consulats et les ambassades peuvent fournir quotidiennement aux citoyens de l'Union dont l'État membre ne dispose pas de représentation diplomatique dans le pays concerné.

En finir avec l'inégalité salariale

«À travail égal, salaire égal», tel est l'un des principes fondamentaux de l'Union européenne en matière de non-discrimination.

Bien que l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes accomplissant le même travail ait diminué, les progrès sont encore trop lents: les femmes continuent à gagner en moyenne 17,5 % de moins que les hommes.

La Journée de l'égalité salariale se déroulera chaque année à la date jusqu'à laquelle les femmes doivent travailler pour gagner un salaire équivalent à celui des hommes au 31 décembre de l'année précédente. En Europe, les femmes doivent théoriquement travailler jusqu'au 5 mars 2011 pour obtenir la même rémunération annuelle que les hommes en 2010.

Pour lutter contre cette discrimination, la Commission entend adopter les mesures suivantes:



- lancer des actions sur le lieu de travail, tels que l'instauration d'un classement pour les entreprises améliorant l'égalité entre les sexes;
- aider les employeurs à déceler et à corriger les écarts de rémunération ;
- encourager les femmes et les hommes à exercer des métiers dans lesquels ils sont sous-représentés;
- aider les deux sexes à mieux concilier le travail et la vie de famille ;
- améliorer la transparence salariale et corriger les effets des contrats à temps partiel et à durée déterminée (qui sont souvent le lot des femmes) sur l'égalité des rémunérations.



Agenda



Assemblée générale 2010 de l'Info Point Europe



Le 25 mars 2011 s'est tenue l'Assemblée générale de l'Info Point Europe présidée par Monsieur Paul Personne. Le bilan des activités 2010 et les perspectives 2011 ont été validés par les partenaires et adhérents.



Le Lycée Romain Rolland à Bruxelles

Le 15 mars 2011, le CIED Picardie a organisé une visite pour un groupe de lycéens du Lycée Romain Rolland d'Amiens. Après une visite de la Commission européenne, les jeunes ont rencontré Gilles Pargneaux, Député européen, élu de la circonscription Nord – Ouest au Parlement européen. Un échange sur le rôle du Parlement européen et des députés a permis au groupe d'appréhender l'Union européenne de manière très concrète.



Interventions auprès des écoles primaires de Creil et de Grandvilliers : Le CIED est intervenu auprès des écoliers de Creil le 9 mars et de Grandvilliers le 18 mars. Ces interventions ont permis à l'équipe du CIED de sensibiliser ce jeune public à la construction européenne et à l'un des pays voisins de la France, l'Allemagne.

Poursuite du partenariat avec le Conseil général de l'Oise :



Le CIED est intervenu à plusieurs reprises dans les collèges de Guiscard et de Breteuil durant le mois de mars. La construction européenne, les Institutions, la citoyenneté, les énergies renouvelables en Europe ainsi que trois pays, l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni ont été présentés aux collégiens.



Sélection documentaire

A la découverte de l'Europe

Au cours des cinquante dernières années, les pays du continent européen se sont associés dans la paix, l'amitié et l'unité, afin de défendre une Europe et un monde meilleurs. Cette publication, destinée aux enfants de 9 à 12 ans, présente cette histoire de façon simple et claire. Elle contient une quantité de faits intéressants et d'illustrations aux couleurs vives, fournit une vue d'ensemble dynamique de l'Europe et explique ce qu'est l'Union européenne et la manière dont elle fonctionne. Brochure disponible dans plusieurs langues dans votre Centre d'information.



UE -Info Poche



Livret au format passeport sur l'Union européenne destiné aux écoliers et collégiens. Il contient les informations essentielles sur chaque État membre: localisation géographique, population, langue, indicatif téléphonique, et autres renseignements utiles.

Carte de l'UE 2011

Une carte politique au format A4 des États membres de l'Union européenne en 2011. Y figurent également: une carte des régions insulaires et territoires d'Outre-Mer des États membres et les drapeaux nationaux.



La zone euro 2011



Poster des 17 pays membres de la zone euro au 1^{er} janvier 2011. Ce dépliant présente également l'économie de ces pays et donne des informations pratiques sur la zone euro sur la scène mondiale.

Coup de Pouce

Quatre vies, quatre parcours. Découvrez dans cette nouvelle BD comment Alex, Nataline, Dimitra et Ivana ont relevé un nouveau défi dans leur vie grâce au soutien de l'Europe, à travers le Fonds social européen. Après le succès de la bande dessinée Rebonds, publiée en 2010, la Commission européenne propose ce second volet tout en sensibilité et tendresse.



Pour toute commande : **Particuliers** via notre site www.europedirect-picardie.eu

Adhérents : Contactez-nous au 03.22.22.09.67